

# Procédure file

| Informations de base   |                                |                    |
|--|--------------------------------|--------------------|
| RSP - Résolutions d'actualité  | <a href="#">2021/2577(RSP)</a> | Procédure terminée |
| Résolution sur la situation dans l'est de la République démocratique du Congo et l'assassinat de l'ambassadeur d'Italie Luca Attanasio et de son entourage |                                |                    |
| Sujet<br>6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux  |                                |                    |
| Zone géographique<br>Congo RD, ex-Zaïre  |                                |                    |

| Acteurs principaux |  |
|--------------------|--|
| Parlement européen |  |

| Événements clés |                                  |   |        |
|-----------------|----------------------------------|---|--------|
| 11/03/2021      | Débat en plénière                |  |        |
| 11/03/2021      | Décision du Parlement            | <a href="#">T9-0085/2021</a>  | Résumé |
| 11/03/2021      | Fin de la procédure au Parlement |   |        |

| Informations techniques |                               |
|-------------------------|-------------------------------|
| Référence de procédure  | 2021/2577(RSP)                |
| Type de procédure       | RSP - Résolutions d'actualité |
| Sous-type de procédure  | Débat ou résolution d'urgence |
| Base juridique          | Règlement du Parlement EP 144 |
| Étape de la procédure   | Procédure terminée            |

| Portail de documentation                  |  |                                 |            |    |        |
|---|--|---------------------------------|------------|----|--------|
| Proposition de résolution                 |  | <a href="#">B9-0173/2021</a>    | 10/03/2021 | EP |        |
| Proposition de résolution                 |  | <a href="#">B9-0174/2021</a>    | 10/03/2021 | EP |        |
| Proposition de résolution                 |  | <a href="#">B9-0196/2021</a>    | 10/03/2021 | EP |        |
| Proposition de résolution                 |  | <a href="#">B9-0198/2021</a>    | 10/03/2021 | EP |        |
| Proposition de résolution                 |  | <a href="#">B9-0199/2021</a>    | 10/03/2021 | EP |        |
| Proposition de résolution                 |  | <a href="#">B9-0200/2021</a>    | 10/03/2021 | EP |        |
| Proposition de résolution                 |  | <a href="#">B9-0201/2021</a>    | 10/03/2021 | EP |        |
| Proposition de résolution commune         |  | <a href="#">RC-B9-0173/2021</a> | 10/03/2021 |    |        |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique |  | <a href="#">T9-0085/2021</a>    | 11/03/2021 | EP | Résumé |

## Résolution sur la situation dans l'est de la République démocratique du Congo et l'assassinat de l'ambassadeur d'Italie Luca Attanasio et de son entourage

---

Le Parlement européen a adopté par 669 voix pour, 4 contre et 17 abstentions, une résolution sur la situation dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et l'assassinat de l'ambassadeur italien Luca Attanasio et de son entourage.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, ID, Verts/ALE, ECR et The Left.

La grave situation sécuritaire dans l'est de la RDC continue de se détériorer avec environ 120 groupes armés qui se disputent l'accès et le contrôle des ressources naturelles, y compris les minéraux, et qui sont responsables d'enlèvements, de meurtres, de tortures et de violences sexuelles.

Le 22 février 2021, Luca Attanasio, ambassadeur d'Italie en RDC, son chauffeur Mustapha Milambo, et Vittorio Iacovacci, un officier de la police militaire italienne, ont été tués par des hommes armés lors d'une attaque contre leur convoi. L'itinéraire qu'ils empruntaient se trouvait sur une route précédemment désignée comme sûre pour les déplacements sans équipe de sécurité.

Le Parlement a condamné avec la plus grande fermeté le meurtre de Luca Attanasio, Moustapha Milambo et Vittorio Iacovacci et a demandé qu'une enquête indépendante et transparente soit menée sur les circonstances de ces meurtres.

Tout en condamnant les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international commises par les forces de sécurité et de défense, le Parlement a demandé aux autorités de la RDC de démettre de leurs fonctions les officiers des forces de sécurité et autres responsables de l'exécutif qui ont été signalés par les Nations unies et les organisations de défense des droits de l'homme de la RDC et internationales comme ayant été impliqués dans de graves violations des droits de l'homme.

Les députés ont appelé à la création d'un mécanisme formel de vérification dans le cadre des efforts plus larges de réforme du secteur de la sécurité, afin de s'assurer que les candidats les plus appropriés soient engagés et que les forces de sécurité agissent d'une manière conforme aux normes internationales en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire international.

La résolution a également souligné la nécessité d'entreprendre des efforts supplémentaires pour tarir le financement des groupes armés impliqués dans des activités déstabilisatrices par le biais du commerce illicite des ressources naturelles, y compris l'or ou les produits issus des espèces sauvages.

Enfin, l'UE devrait augmenter le financement de la RDC afin de remédier au grave sous-financement des agences des Nations unies qui travaillent avec les autorités et les communautés locales pour protéger les civils.